



Quelles sont les conséquences de la pandémie pour les enseignantes et enseignants et les autres membres du personnel des établissements postsecondaires?

Dans tout le Canada, à la mi-mars, le personnel académique des universités et des collèges est passé presque du jour au lendemain à l'enseignement à distance afin d'assurer la continuité de l'enseignement pour plus de deux millions d'étudiantes et étudiants pendant la crise sanitaire publique. Les campus ont fermé, paralysant les laboratoires et la recherche. Parfois, les bibliothèques sont restées ouvertes, mais ont finalement dû fermer, elles aussi, pour des motifs de santé et de sécurité.

D'innombrables problèmes se sont posés au sujet du milieu de travail et les questions ont déferlé chez les associations de représentation du personnel académique. Comment puis-je bien enseigner à distance? Comment puis-je donner mes cours appliqués, axés sur la pratique et le travail collaboratif, ou encore des cours en laboratoire? Comment vais-je pouvoir évaluer mes étudiantes et étudiants dans le contexte des cours en ligne? Comment puis-je aider mes étudiantes et étudiants qui ont besoin de soutien technologique supplémentaire? Puis-je renégocier les conditions de ma bourse de recherche? Dois-je euthanasier les animaux de laboratoire? Vais-je être rémunéré pour le travail supplémentaire que représente le transfert de toutes mes classes à l'enseignement en ligne alors que je ne reçois de rémunération que pour le temps passé en classe? Est-il possible de ne pas tenir compte de cette période dans les évaluations de rendement aux fins de la permanence ou des promotions? Parce qu'avec mes enfants à la maison et le travail supplémentaire que représente l'enseignement à distance, je n'ai pas le temps d'avancer dans ma recherche.

S'il a suffi de quelques semaines pour trouver une solution à certaines des questions ci-dessus, d'autres, plus générales, continuent de se poser au sujet du retour en toute sécurité sur les campus et des conséquences à court, moyen et long terme de la pandémie pour l'éducation postsecondaire et la vie au travail du personnel académique.

Afin de mieux comprendre comment le personnel académique a réagi à la crise, l'ACPPU a réalisé un sondage auprès de ses membres en procédant à une collecte de données participative entre le 13 mai et le 12 juin 2020. Nous pensions ainsi obtenir un aperçu des effets de la pandémie sur la charge de travail, l'enseignement, la recherche et la santé mentale. Nous avons posé des questions sur le soutien et les ressources susceptibles d'aider nos membres pendant la crise et sur leurs sentiments face à l'avenir. Pour finir, nous avons inclus des questions sur l'identité des participantes et participants, leur contrat et le type de travail qu'ils font pour vérifier si ces aspects pouvaient expliquer les différences de points de vue.

Plus de 4 300 membres du personnel académique, répartis dans toutes les provinces, ont pris part au sondage. Comme la collecte de données était participative, nous ne pouvons pas appliquer les résultats à la totalité du personnel académique au Canada. Cependant, les résultats nous donnent une bonne idée de ce que vivent les personnes qui ont répondu.



Voici donc ce que nous avons appris

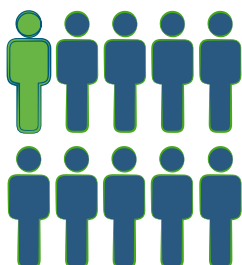
Le rapide passage à l'enseignement à distance a entraîné une charge de travail plus lourde pour un grand nombre des répondantes et répondants.

La majorité des membres du personnel académique des universités et des collèges travaillent plus maintenant qu'avant la COVID 19 et dans une proportion **d'au moins 10 heures** de plus par semaine pour presque un tiers d'entre eux. Pour le personnel académique permanent, cet alourdissement de la charge de travail a nui au travail de recherche et, pour le personnel académique contractuel, le travail supplémentaire n'a pas été rémunéré. Comme on pouvait s'y attendre, les raisons les plus couramment invoquées pour expliquer l'augmentation du travail tiennent au soutien additionnel demandé par les étudiantes et étudiants et à la transition vers l'enseignement à distance.

« Les enseignantes et enseignants contractuels, donc ceux qui consacrent le plus de temps à l'enseignement lui-même, sont les plus durement touchés par l'augmentation du travail. »

Le travail a été réduit ou éliminé pour environ une personne sur dix parmi les membres du personnel académique.

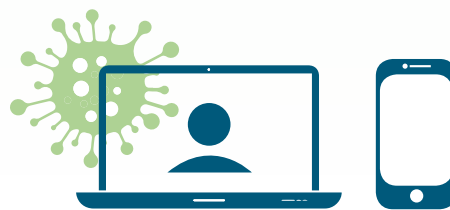
La principale raison pour laquelle ces personnes travaillent moins est qu'elles doivent s'occuper de personnes à charge. Ceux qui, avant la pandémie, travaillaient à temps partiel ont bien souvent perdu leur emploi. Les personnes qui ont moins de travail font plutôt partie du personnel administratif que du personnel enseignant.



Enseigner à distance a posé des difficultés à bon nombre d'enseignantes et enseignants, et présente des avantages et des inconvénients.

En l'espace de quelques jours, les enseignantes et enseignants postsecondaires ont dû passer à une plateforme d'enseignement en ligne. Nous leur avons demandé quelles difficultés a soulevées cette forme d'enseignement. Le plus difficile a été l'absence d'interactions directes avec les étudiantes et étudiants, suivie des problèmes technologiques.

« Soutenir les étudiantes et étudiants pour qu'ils finissent leurs cours malgré un contexte académique inhabituel, en pleine crise sanitaire mondiale. Un grand nombre de mes étudiantes et étudiants n'ont ni accès à Internet ni à un ordinateur portable. Ils essaient donc de produire des travaux de dix pages à partir de leur cellulaire. »



Quand nous avons demandé aux répondantes et répondants quelles conséquences la COVID-19 a pour l'enseignement, **68 %** s'inquiètent pour la qualité de l'enseignement. Une majorité d'entre eux pensent cependant que l'enseignement à distance pourrait déboucher sur des innovations.

La recherche a beaucoup souffert de la situation.

Deux membres des corps enseignant ou professoral sur trois ont ralenti ou stoppé leurs travaux de recherche. Les cinq justifications principales invoquées sont : l'impossibilité d'assister à des conférences ou d'en organiser; les soins à des personnes à charge; l'impossibilité d'accéder aux laboratoires ou aux bureaux; l'impossibilité de faire de la recherche en personne et la charge de travail supérieure côté enseignement.

« La recherche que je fais est participative, communautaire et internationale. Par conséquent, je ne sais pas du tout quand je pourrai me remettre à mes projets ou en commencer de nouveaux, parce qu'ils exigent des contacts fréquents en personne. Et puis, pour que nous puissions continuer de travailler, j'ai dû acheter des ordinateurs portables pour mes adjointes et adjoints à la recherche, mais personne n'est là pour recevoir les ordinateurs, les installer et encore moins les livrer. Je continue de payer mes adjointes et adjoints, mais ils n'ont pas les outils dont ils ont besoin pour faire le travail. »



Les niveaux de stress et d'anxiété sont beaucoup plus élevés.

Au total, **84 %** des répondantes et répondants ont signalé des niveaux de stress plus élevés ou beaucoup plus élevés. Parmi les raisons invoquées figurent l'anxiété causée par la pandémie, la difficulté de trouver l'équilibre entre le travail et les soins aux personnes à charge, la difficulté d'enseigner et d'avancer dans ses recherches, et l'insécurité d'emploi.

« Avant la COVID-19, j'étais un membre permanent à temps partiel du corps professoral. Mes heures ont été réduites et j'ai perdu mes avantages sociaux en pleine crise sanitaire. »

Le sentiment d'insécurité face à l'emploi est profond, surtout chez les personnes à temps partiel.

Seule **une personne à temps partiel sur cinq** ne craint pas de perdre son emploi et plus d'une sur trois redoute une mise à pied dans les 12 prochains mois. C'est en Nouvelle-Écosse et en Alberta que la proportion de personnes craignant de perdre leur emploi est la plus forte à 42 et 37 % respectivement, en comparaison d'une moyenne située à 24 %. C'est là peut-être le résultat des faibles dispositions contractuelles en matière de sécurité d'emploi en Nouvelle-Écosse et des compressions opérées dans le budget de l'éducation postsecondaire en Alberta. Ces conséquences de la COVID-19 restent les plus importantes.

« Avoir un emploi et un salaire. Des années d'investissement dans des institutions qui, du jour au lendemain, estiment qu'elles ne sont redevables de rien aux employés contractuels. S'il n'y a pas de charge de cours, ils n'ont aucune obligation... Après 10 ans, c'est dur à prendre. »



Des membres du personnel sont écartés du processus décisionnel.

Seule **une personne sur quatre** parmi les répondantes et répondants a le sentiment d'être consultée au sujet de décisions qui la concerne et cela malgré les structures de gouvernance bicamérale ou partagée dont sont dotés la majorité des établissements postsecondaires.

Les services de garde, de santé mentale et d'aide technologique en plus du matériel pédagogique sont parmi les outils les plus recherchés.

Quand nous leur avons demandé quels outils et quelles ressources aideraient les répondantes et répondants pendant la crise sanitaire, ils ont parlé de services de garde d'enfants sécuritaires, d'un meilleur accès à des services de santé mentale et d'un service de dépannage technologique. Plus de **trois répondantes ou répondants sur quatre** pensent qu'ils auront une plus grosse charge de travail à l'automne parce qu'ils doivent adapter leurs cours au format en ligne. Ils sont nombreux à avoir demandé une réduction de la taille des classes et de la charge d'enseignement, le recrutement d'un plus grand nombre de professeures adjointes ou de professeurs adjoints et un meilleur soutien administratif. Parmi les autres besoins signalés figurent l'accès aux bibliothèques et aux archives et une meilleure communication de la part des établissements.

« Des services de garde!
Je ne le dirai jamais assez! »

Les préoccupations principales ont trait au défis de l'enseignement à distance, la charge de travail, à la santé et la sûreté et la sécurité de l'emploi.

Quand nous leur avons demandé quelles sont leurs craintes, les répondantes et répondants ont signalé un certain nombre de choses dont la nécessité d'assurer un retour sécuritaire au travail, de mieux gérer la charge de travail supplémentaire que suppose le passage aux cours à distance et de préserver la sécurité d'emploi dans un contexte fragilisé par le risque de compressions.

« L'incertitude quant à la forme que prendra l'enseignement et à la nature de la matière enseignée. Je suis préoccupée par la situation financière de l'établissement où je travaille et j'ai peur que des personnes ne perdent leur emploi. On nous demande de faire des tâches supplémentaires qui ne sont pas reconnues comme faisant partie de notre charge de travail. Si nous retournons à l'enseignement en personne à l'automne, j'ai des craintes pour la santé et la sécurité du personnel académique et les étudiantes et étudiants. »

La façon d'envisager l'avenir diffère selon la province.

Nous avons noté des différences entre les provinces en ce qui concerne la façon d'envisager l'avenir. Quand nous avons demandé aux répondantes et répondants s'ils avaient confiance en la capacité de leur établissement de se relever des conséquences de la COVID-19, seule **une personne sur dix**, à l'échelle nationale, s'est dite inquiète, mais en Alberta, où le gouvernement poursuit sa réforme de l'enseignement postsecondaire et continue de sabrer dans les budgets, cette proportion passe à 27 %. Le Manitoba, dont le gouvernement a annoncé des compressions dans le secteur, suit avec une proportion de 22 %. C'est au Québec qu'on note le plus haut niveau de confiance dans la capacité des établissements de se remettre de la crise. Seuls 4 % des répondantes et répondants ont exprimé des inquiétudes à ce sujet.

